



## Divorce signer jugement en attente

Par **louloute2018**, le **16/12/2018** à **12:16**

bonjour,

voila mon beau pere a lancé les demarches du divorce au mois de decembre ils sont passer au tribunal pour signer la conciliation pour les 2 partis elle avais 3 mois pour sortir ces affaires et quitter le domicile.

A l'heure actuelle ,un huissier est passer mais ces affaires sont toujours chez mon beau pere . quand est ce que il recevra le jugement definitif.?

cordialement